

Compte rendu commission Projets, travaux du Lundi 22 janvier.

Membres présents : Mmes Dominique BAUDUIN, Dominique MONGIN-BAUDOUIN, Annick FORT,
M. Christian BRUCHON, Jean-Luc URIET, Jean Claude LEGRAS, Gérard BOILLOT, Vincent PETITHUGUENIN, Pascal MOUREAUX, Daniel REYMONDET.

Membres excusés : Jean-Marie DUCROT, Michel GRAPPIN.

Membres absents : Sébastien GOUDOT, Michel BOLE, Patrice BERAUDIER, Dominique BERT, Emmanuel ROBIN.

- 1) EPICERIE : Une demande de subvention a été faite auprès de la préfecture concernant la DETR (Dotation Equipement Territoires Ruraux) pour le marché de maîtrise d'œuvre avec un montant de 17 355 € HT. Celle-ci devrait être de 35 %. Pour les travaux ceux-ci ne pourront démarrer avant 2019 après avoir formulé toutes les demandes de subventions. (DETR, C.D. régions, réserve parlementaire...)
- 2) LOGEMENT POSTE : Dossier validé, demande subvention DETR (35%) faite pour un montant de 64921,10 € HT. Démarrage des travaux après accord de la subvention. Prévoir crépi à la chaux pour 2019.
- 3) LOGEMENT AU-DESSUS MATERNELLE : Validation des devis changement de volets + mise en conformité électrique, concernant les peintures + les sols les travaux seront réalisés par des entreprises. (Faire faire devis).
- 4) EQUIPEMENTS SPORTIFS : Demandes subventions DETR (35 %) Département (20 %) faite sur la base de 34 250 € HT. Le dossier a été présenté par Vincent. Celui-ci a été validé. Des devis complémentaires seront demandés. Réalisation possible juillet-aout après accord des subventions.
- 5) JEUX POUR ENFANTS : Il est validé que la commission sport doit participer à la réflexion en cours sur le projet. Une demande de subvention sera faite au département pour un montant d'investissement

minimum de 10 000 € HT. Prochaine réunion, validation des emplacements du choix des fournisseurs et du montant à investir.

- 6) EGLISE : Dossier validé, demandes de subventions DETR (35 %) faite sur la base de 25 778 80 €. HT. Travaux prévus ; reprise de la toiture, changement des chenaux et nettoyage des pierres sur les 4 faces de l'église par aérogommage., ainsi que la croix, la fontaine et le monument aux morts. Le nettoyage de l'église sera réalisé après les 3 monuments sur la place afin d'être certain d'un très bon résultat. Prévoir pour 2019 la réfection du crépi de l'église.

- 7) CANTINE : Mise en conformité accessibilité. Une demande de subvention DETR (35 %) a été faite pour un montant de 6 957,81 € HT. Le dossier sera étudié en même temps que la réhabilitation du logement.

- 8) VOIRIE : Rue du Carouge entrée de M BOUVIER remise en état par l'entreprise PAYSANT pour un montant de 1 218 € TTC validé. Route de MANTRY réfection du chemin depuis chez GOUDOT sur une longueur de 400 M en attente d'un devis. Validation prochaine réunion.

- 9) DECHARGE : 2 devis pour nivellement (2,2 à 3 K€) pas de décision prise. Débat à reprendre lors de notre prochaine réunion.

- 10) SALLE CONSEIL : projet de réfection pour permettre à la commune d'avoir une salle de mariage conforme et accueillante. Projet validé pour 2019. Une sous-commission de la commission travaux doit être constituée (Dominique BAUDUIN, Dominique MONGIN-BAUDOUIN, Annick FORT + 2 conseillers de la commission travaux). Préparation du dossier, chiffrage et demande de subventions à réaliser pour fin 2018.

- 11) LAVOIRS, FONTAINES, CALVAIRES : Objectif mise en valeur du patrimoine bâti. La commission Petites Cités de Caractère + 2 personnes doivent travailler le dossier, chiffrage et demande de subventions à réaliser pour fin 2018.

- 12) CIMETIERES : La commission doit travailler sur la gestion des sites avec le zéro phyto + des travaux sur le cimetière Rue Saint Vincent. Responsable commission Annick FORT.

13)ILLUMINATIONS DE NOEL : Une commission doit travailler sur ce sujet nous en débâterons lors de notre prochaine réunion. Retour pour 2019.

14)FORET : Montant de l'investissement pour 2018 = 17 000 € validé par la commission forêt.

Questions diverses :

Nouveau loyer pour le commerce de St Germain. (À valider)

Changement des photocopieurs en 2018. (À valider)

Achat épareuse. (À reprendre en 2019)

Zéro Phyto. (À reprendre en 2019)

Prochaine réunion pour les commissions travaux et budget :

19 février à 18 h 30

C. BRUCHON